

Le Progrès

LE PROGRÈS,

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-CANADIENNES DE L'OTTAWA.

1e. Année.

Ottawa, Haut-Canada, Samedi, 24 Juillet, 1858.

Numero 10.

Nouvelles Religieuses.

Europe.

Nouvelles de Rome. — Nous reproduisons du *Propagateur Catholique* les nouvelles suivantes, qui ne manquent point d'intéresser vivement nos lecteurs catholiques.

"Sa Sainteté est rentrée à Rome, jeudi soir, 20 mai, dans un parfait état de santé. On voyait à son sourire paternel qu'elle agréait l'empressement du peuple, des nobles et des étrangers accourus à sa rencontre deux milles hors la porte de Saint-Jean-de-Latran. Au bas du grand escalier du Vatican, tandis que les cloches de la basilique sonnaient à toute volée, Sa Sainteté a été reçue par LL. EE. les cardinaux palatins, les prélats palatins et les ministres, qui l'ont accompagnée jusque dans ses appartements. Le lendemain 21, la ville apprit avec douleur la perte d'une noble dame, la princesse Teresa del Drago, de son chef prince Massimo. La mort l'a foudroyée sans doute au moment où elle se disposait à se lever, car elle a été trouvée gisant au pied de son lit. Elle était âgée de cinquante-sept ans, et avait eu l'honneur de s'allier, il y a un mois à peine, à la famille des comtes Mastai, en donnant sa fille en mariage au neveu du Pape. Ses obsèques ont eu lieu avec beaucoup de pompe dans l'église des Saints Vincent et Anatase, élevée près de la fontaine de Trévi, par le cardinal Mazarin."

Suivent quelques détails relatifs aux Trappistes.

"La France revendique l'honneur de les avoir vus naître, et se glorifie de leur sublime dévouement, de leur indicible abnégation. Il y a dix ans, la famille trappistine s'était accrue au-delà de ce que la sévérité de la règle avait d'abord permis de penser, et le Souverain-Pontife Pie IX l'autorisa à former deux branches. Bien qu'unies dans l'esprit du grand patriarche saint Benoît, et fonctionnant l'une à côté de l'autre en parfaite harmonie, la première de ces branches suit les constitutions de saint Bernard; l'autre les règlements de l'Abbé de Rancé, et elles ont toutes deux un même procureur-général à Rome, le révérendissime Père Abbé dom François Régis; mais la première seule avait un protecteur dans la personne de S. Em. Mgr le cardinal Marini. Or, ces jours passés, sur les instances du digne et respectable fondateur de l'abbaye de Staoneli, Sa Sainteté a mis aussi la seconde branche sous le patronage de l'illustre Cardinal."

Nous prenons occasion d'extraire le récit suivant qui édifiera nos lecteurs:

"Une jeune turque du pays appelé La-Canée, âgée de seize ans, et d'une beauté remarquable, ayant entendu affirmer qu'il est maintenant permis aux sujets de la sublime Porte d'adopter la croyance religieuse qui leur semblera bonne et poussée sans nul doute par la grâce divine, résolut de devenir chrétienne. Comme il n'y a dans son village que des grecs schismatiques, elle s'adressa à l'évêque, qui s'empressa de l'agréer comme sa propre fille et de lui administrer le sacrement du baptême, bien qu'elle n'eût aucune instruction préalable. Mais Dieu lui allait révéler les grandeurs de la foi par des moyens extraordinaires. Le Pacha, informé du fait, la fit comparaître devant lui, employa d'abord la douceur, puis les menaces pour l'amener à une rétraction; mais ne pouvant vaincre son courage et sa résistance, il ordonna que cette noble enfant fût éloignée et enfermée dans la prison de Constantinople, où elle est demeurée cinq mois et demi."

Pendant sa captivité, notre jeune catéchumène préluait aux saintes souffrances des martyrs. D'après l'ordre du grand-vizir, un esclave la frappait souvent de verges; elle n'avait que du pain noir et de l'eau, était privée de la lumière du jour et subissait la dégoûtante compagnie d'animaux que l'on destinait à l'effrayer. M. l'ambassadeur de France, informé de ces excès barbares, réclama énergiquement auprès du grand-vizir la délivrance de la jeune prisonnière et l'obtint. Il se proposait de la garder à Constantinople; mais l'évêque grec schismatique qui l'avait baptisée la redemanda avec tant d'instances qu'elle dut re-

tourner à La-Canée. Là, cet évêque et le Pacha, chacun de son côté, tourmentèrent cette héroïque enfant et lui firent subir de telles tribulations qu'un jour, s'enfuyant éperdue, elle alla frapper à la première porte qui s'offrit devant elle. Dieu avait guidé ses pas. De bons catholiques l'accueillirent. Le consul français opposa les refus les plus formels au pacha qui la réclamait, et l'envoya à Syra, chez les bonnes Sœurs de Saint-Joseph, où elle est entrée le premier jour du mois de mai, le mois cher à Marie, à Marie dont elle porte le nom. "Elle est distinguée et belle, écrit la Sœur; priez pour notre nouvelle compagne. Nous aurons peut-être à souffrir à cause d'elle, mais nous accepterons tout avec joie." Plus bas elle ajoute: "Je vous répète, ma bonne Mère, ce que je vous dis chaque fois. La sainte pauvreté est notre partage, et la maison s'emplit de plus en plus de personnes qui n'ont rien. Si vous pouvez parler au cardinal Barnabo, qui s'intéresse tant au bien des âmes, afin de nous obtenir quelque chose pour l'entretien de cette pauvre enfant, nous vous en serions reconnaissantes."

Que pouvons-nous dire à nos amis après des paroles si profondément touchantes? Qu'ils laissent couler leurs larmes et qu'ils s'unissent par leurs prières, sinon par de légers sacrifices, à ces bonnes et saintes religieuses de St. Joseph."

— Il y a quelques semaines, une jeune femme se présentait au service payant du pavillon Sainte-Marie, à l'hôpital Saint-Louis, à Paris, pour y chercher les soins qu'exigeait la cruelle affection dont elle était atteinte. La phthisie pulmonaire avait attaqué chez elle les sources de la vie, et elle se mourait lentement. Elle était juive, elle était actrice, et elle remplissait sur un théâtre du boulevard l'emploi qui consiste surtout à provoquer les rires de la foule, par des équivoques souvent bien grossières. Dieu qui, dans sa miséricorde, avait de grands desseins sur cette pauvre jeune femme, permit qu'elle fut entourée de la pieuse sollicitude, de la tendre charité des filles de Saint-Augustin, qui tiennent les divers services de l'hôpital Saint-Louis. D'abord, A. L. s'irrita; puis elle s'étonna; puis, enfin, elle fut touchée: ce dévouement dont elle ressentait les bons effets lui parut chose si douce, si inusitée pour elle, enfant abandonnée aux dangers de la vie par une mère insouciante, que de la gratitude à la conversion il n'y avait qu'un pas. Ce pas fut franchi, et le 19 mai dernier, A. L. reçut le baptême en pleine connaissance de cause, l'affection dont elle souffrait lui laissant pleinement le libre usage de toutes ses facultés. En écrivant ces mots: conversion, baptême, il me semble entendre les ricaneurs de certains hommes encore dominés par les préjugés d'un autre temps, qui se plaisent à attribuer naissance à ces actes un bel égoïsme; mais, du moins, pour cette fois, il n'en était pas ainsi, car en même temps qu'elle courbait la tête sous les eaux régénératrices du baptême, elle recevait le Viatique, cette consolation suprême du catholique, et l'Extrême-Onction, ce dernier sacrement des mourants. Il n'y avait donc plus d'illusions pour A. L., elle savait bien qu'il lui fallait mourir toute jeune encore, on le lui avait dit. On sait d'ailleurs que l'administration de l'assistance n'admet pas l'accomplissement d'un pareil acte dans les établissements de son ressort, sans la déclaration formelle et répétée du malade, faite devant les chefs de l'établissement. Ce n'est pas tout, Dieu voulut que A. L. prolongeât son existence ici-bas pour mieux prouver sa foi, et quinze longs jours d'excessives douleurs virent s'ajouter aux souffrances passées. Ses paroles témoignaient hautement de toute sa ferveur, et lorsque le hasard, que nous autres chrétiens nous appelons la Providence, me conduisit près de son lit, j'entendis A. L. demander à Dieu d'adoucir ses souffrances, car sa mort était prochaine, et la grâce d'aller au ciel, achever avec lui la fête qui commençait sur la terre, car c'était l'octave, le second dimanche de la Fête-Dieu. Ses vœux furent exaucés, et les dernières vibrations de la musique militaire, des chants sacrés saluant le Dieu trois fois saint, retentissaient encore dans les cours de l'hôpital, sous les voûtes de

la chapelle, que A. L. rendait son âme à Notre-Seigneur. A ce moment j'étais aussi à la chapelle, et, en pensant au tableau que je venais d'avoir sous les yeux, je méditais cette divine parole de Jésus-Christ aux Pharisiens: "Les femmes que vous appelez perdues vous précéderont au royaume du Ciel." (Saint Math. c. vii, v. 7) Mais je me trompais sans doute, puisque la vénérable mère Saint-Louis, a couronné de blanches fleurs, a enveloppé de blancs vêtements la dévouille mortelle de A. L. purifiée, régénérée par les eaux baptismales, et c'était cette autre parole divine que j'aurais dû méditer: "Ses péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé." (Unicoers.)

Nous puissions dans le *Journal de l'Agriculture* les importants articles qui suivent:

PHYSIOLOGIE VEGETALE.

Dissemination des plantes sur le globe. — De la vitalité des graines transportées au loin par les courants des mers.

Quand on parcourt en observateur de vastes espaces sur cette terre, on est frappé de la diffusion extrême des espèces végétales semblables, sur quelques points que s'arrêtent les regards, diffusion qui a pourtant ses limites. On les voit formant ça et là des colonies isolées sur les îles et les continents, séparés par de vastes étendues d'eau, phénomènes qui se retrouvent avec la même uniformité dans la végétation des grands archipels distribués sur l'immensité des mers antédiluviennes.

Quelle est la cause ou l'une des causes de cette diffusion remarquable des espèces végétales? Les botanistes et les géologues surtout ont souvent émis la pensée que bien plus que les vents, dont l'action ne s'exerce guère que sur les graines pourvues d'ailes, et pour des espaces généralement circonscrits, les courants marins devaient avoir joué ici un grand rôle.

Mais cette opinion, formée a priori, n'ayant pas encore été soumise au contrôle de l'expérience, M. Ch. Martins, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier, a entrepris cette vérification.

Il a eu l'attention de choisir de préférence un certain nombre de graines récentes, soit parmi les plantes en général de grande dimension et pourvues d'un épisperme résistant, soit parmi les plantes littorales, qui présentent plus de chances de succès. Puis, après avoir écarté la plupart des graines d'une densité trop grande pour flotter à la surface de l'eau douce, il a renfermé un certain nombre des plus légères dans une boîte carrée en tôle à compartiments, percée de petits trous, fixée à une bouée à l'entrée du port de Cette, et exposée ainsi au mouvement continu des vagues.

Après six semaines de floraison, de 98 espèces de graines, 41 étaient pourries. Les 57 autres, en apparence saines, furent semées immédiatement dans des pots remplis de terre de bruyère et placés sous bêche. Examen fait de l'état de ces graines après quelque temps, M. Martins constata que 35 seulement avaient germé, desquelles il faut retrancher 17 d'une densité trop grande pour flotter à la surface des eaux. Sur près de 100 espèces de graines, il n'y en a donc eu que 18 qui auraient pu, dans les circonstances les plus favorables, arriver à prendre terre et racine quelque part. L'auteur en donne les noms, que nous nous dispenserons de transcrire.

La durée de cette première expérience étant loin de représenter les longues pérégrinations des graines abandonnées aux caprices des flots et poussées à l'aventure d'un continent à un autre, M. Martins remit de nouveau à la mer 84 des graines qui avaient germé après le premier essai. Il les y laissa dans les mêmes conditions pendant trois mois. Au bout de ce temps, onze de ces graines ayant été trouvées en putrilage, les vingt-trois restantes furent placées sous bêche. Neuf seulement germèrent, dont il faut retrancher deux qui n'auraient pu flotter. Les sept espèces qui avaient conservé une vitalité suffisante sont: *cucurbita pepo*, *Xanthium macrocarpum*, *rume aquaticum*, *beta vulgaris*, *ricinus communis*, *ricinus africanus*, et *ophelia distachya*.

Si l'on songe maintenant au concours extraordinaire de circonstances qui est nécessaire pour qu'une graine échouée sur une plage fructifère et y devienne le centre d'une colonie végétale, on conclura avec M. Alph. de Candolle que ce mode de transport, si souvent invoqué, a dû avoir une part bien minime à la diffusion des végétaux de l'époque actuelle et des époques géologiques. Or, le nombre des espèces identiques séparées par de vastes mers, et que les seuls courants marins auraient pu transporter d'un continent à l'autre, est assez considérable pour que l'isolement de la multiplicité des centres de création acquiert tous les jours plus de probabilité.

— **EDUCATION VÉTÉRINAIRE.** — Nous trouvons dans le même journal de bien judicieuses remarques de la part de M. F. Vogeli, sur le sujet en titre. L'étude de l'art vétérinaire y est particulièrement recommandée, et l'importance de ceux qui l'exercent est ainsi énoncée:

"Un vétérinaire utile, s'établissant, pour pratiquer son art dans un district rural, peut tellement instruire la population qui l'environne, que le nombre des maladies y diminuera considérablement. Pour cela il leur inculquera de bonnes notions d'hygiène, d'éducation, de conduite."

Les lecteurs du *Progrès* ne sont pas sans avoir fait attention à l'annonce de M. E. Féniou, médecin-vétérinaire français, élève de l'école Impériale d'Alfort, près Paris, qui est venu s'établir dans cette ville pour y pratiquer son art. Ce Monsieur est arrivé ici avec des certificats de capacité irrécusables; les succès qu'il a déjà obtenus dans ses traitements des maladies des chevaux l'ont déjà fait connaître comme très habile. Les gens de la campagne qui auraient à requérir ses services peuvent rester assurés que M. Féniou leur donnera satisfaction.

Faits Divers.

Botanique canadienne. — Le Canada ne possède pas encore de *Flore canadienne*; mais il résulte des divers travaux exécutés et de l'étude comparative des fiores américaines que notre pays possède plus de 12,000 variétés de plantes, appartenant à environ 3,000 espèces différentes, dont environ 2,700 espèces sont indigènes et les 300 autres exotiques. Les 3,000 espèces rentrent dans la classification de 1,000 différents genres appartenant à 150 familles naturelles. Les travaux subséquents (qui s'accomplissent maintenant) viendront sans doute ajouter à cette flore, déjà bien riche pour un seul pays. (*Courrier du Canada.*)

— **Les imprimés.** — Ce siècle est certainement celui qui aura noirci le plus de papier. Les imprimés officiels du Canada coûtent plus de \$500,000, et les imprimés du Congrès des Etats-Unis, pour 1858, ont coûté \$6,000,000, c'est-à-dire plus de 10 fois autant que les nôtres; si on ajoute à ce chiffre les imprimés des états particuliers de l'Union on arrive à une somme fabuleuse dans le cours d'une simple décennie. (*Idem.*)

— **DERNIÈRES DATES DU MEXIQUE.** — Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*: Des nouvelles du Mexique, en date du 6 courant, nous signalent les symptômes de la chute prochaine du gouvernement de Zuloaga. Vidaurri et Garza avaient en effet réuni leurs forces pour marcher sur la capitale, et il est difficile de supposer que le nouveau régime, créé de tous, puisse leur tenir tête.

Pour qu'aucune calamité ne manque à ce malheureux pays, un violent tremblement de terre a secoué Mexico, dans la journée du 18 juin, et a coûté, dit-on, la vie à 50 personnes.

— Un chapelain au service de la marine des Etats-Unis dit dans l'une de ses lettres une chose que l'on sait déjà, c'est que la maison où est mort l'empereur Napoléon à Ste. Hélène est occupée d'un côté par un moulin à battre et de l'autre par des chevaux, une souris enfin. (*Mérove.*)

— L'Empereur Napoléon vient d'envoyer la croix de la Légion d'honneur à Mgr Maupoint, évêque de l'île de la Réunion, comme un témoignage d'admiration pour la belle conduite

LE PROGRÈS.

et pour l'immense charité que ce prêt a été employé à la suite du terrible ouragan qui a ravagé cette île et dont nous avons parlé dans un de nos précédents numéros.

(Propagateur Catholique.)

— Il y a plusieurs années, dit l'Indicateur de Mayaca, un ouvrier maçon de notre ville reçut dans l'œil quelques gouttes de chaux pendant qu'il travaillait à l'éteindre, et resta borgne. Occupé du même travail, ce malheureux ouvrier a tout récemment éprouvé un accident semblable à l'autre, de sorte qu'il est à peu près aveugle aujourd'hui. Nous croyons devoir publier ici le moyen que la science enseigne pour remédier à ces accidents: c'est de lotionner l'intérieur de l'œil blessé avec de l'eau fortement sucrée, en la faisant glisser goutte à goutte sous les paupières. L'eau sucrée a la propriété de dissoudre et d'entraîner la chaux, et par conséquent de prévenir les désordres immenses que causerait ce caustique pulvérisant dans l'organe de la vue. Nous ne saurions trop engager les ouvriers, les entrepreneurs, les maîtres, tout le monde enfin, à ne pas négliger le remède si simple que nous venons d'indiquer.

— La Tamise.—Le "Morning Chronicle" pousse les lamentations suivantes au sujet de l'état infect de la Tamise par les grandes chaleurs de la saison actuelle:

"La chaleur à Londres est très forte et elle pénètre à travers les murailles les plus épaisses et rend inutiles toutes les précautions qu'on prend pour se soustraire à l'influence de son terrible rayonnement. Les sujets de Sa Majesté sont à la fois calcinés, bouillis et frits. Cependant comme, si cela n'était pas encore suffisant, les sujets de Sa Majesté sont suffoqués par la poussière que quelques paroisses, dans l'exercice de leur toute puissance, ne veulent absolument pas faire abattre par les voitures destinées aux arrosements. Et pourtant cette noble rivière de la Tamise est toujours, comme l'année dernière, un foyer de corruption, d'ordures, de boue et d'émanations fétides, un véritable pot-pourri d'infection!

"Quand cette masse de corruption et cette source de pestilence cesseront-elles d'exister? Tout le monde se plaint; cependant, de jour en jour, d'année en année, cet état de choses abominable continue. On dit qu'il existe un inspecteur de la Tamise. Où est-il? quel est-il? où le trouve-t-on? dort-il? veille-t-il ou que fait-il? S'il veut véritablement accorder un bienfait, non pas seulement aux mères, mais aux hommes, qu'il se lève et ne reste pas les bras croisés à attendre que ses nerfs olfactifs et ceux de ses sujets ne puissent plus supporter un état de choses pareil à celui qui existe.

"Y a-t-il quelqu'un qui veuille indiquer, non pas seulement la cause de cet ignoble état de choses, mais aussi un remède efficace?" S. E. le lord-maire de la ville de Londres, de la capitale la plus grande et dans le plus riche pays du monde, voudra-t-elle s'occuper de cette question avec énergie et y apporter un zèle persévérant et efficace? S'il en était ainsi, nous ne pourrions encore, il est vrai, échapper au mal existant, mais au moins nous pourrions espérer d'en être débarrassés un jour avenir."

(Courrier des Etats-Unis.)

— On lit dans le Nouvelliste de Rouen:

"Parmi nos lecteurs ce serait un grand hasard s'il ne se rencontrait pas quelques pauvres gouteux. Nous avons un remède à leur indiquer, remède dont on nous assure l'efficacité. Dans tous les cas, comme il est très facile à expérimenter, comme il n'exige aucune espèce de diète ou de régime, il vaut la peine d'être employé à titre d'essai. Le voici:

"Deux ou trois fois par jour, prendre une tasse de tisane composée d'une infusion de feuilles de chêne, dans laquelle on met une pincée de bicarbonate de soude. C'est tout. Il va sans dire qu'on peut sucrer la potion à volonté."

"Nous le répétons, on nous a beaucoup vanté ce remède, et nous nous estimerions heureux si, par cette publication, nous avions mis les gouteux sur la voie de la guérison."

— M. de Péna a été transporté à Paris; il a bien supporté la fatigue du voyage.

LES RECOLTES.

On nous informe que partout dans notre District l'apparence de la récolte est magnifique. Il y a bien des années que les champs à pareille époque n'ont eu l'apparence qu'ils ont aujourd'hui, et cela est vrai pour tous les grains. Espérons que rien ne viendra détruire les belles espérances que l'on entrevoit à cet égard. (Gazette de Sorel.)

—CATASTROPHE SUR LE CHEMIN DE L'ERIE.— Un grave accident est arrivé, dans la soirée de jeudi, sur le chemin de fer de l'Erie, à six milles environ Est de Port Jervis, et a causé une sensation d'autant plus vive, que l'on était heureusement exempt, depuis assez longtemps déjà, de pareilles calamités.

Les deux derniers wagons du convoi parti à 5 h. de Jersey City ont été jetés hors de la voie, par la rupture d'un rail, et précipités d'une hauteur d'environ 40 pieds.

Parmi les passagers, renfermés dans ces voitures, six ont été tués sur le coup et beaucoup d'autres blessés, quelques-uns assez gravement. (National.)

Nous réclamons pour la dernière fois le premier semestre d'abonnement au PROGRES. Les personnes qui reçoivent ce journal ont dû s'apercevoir, dès le premier numéro, que nos conditions demandent chaque semestre d'avance.

Le Progrès.

OTTAWA, HAUT-CANADA.

Samedi, 24 Juillet, 1858.

Publié sous les auspices de la Société Philomathique d'Ottawa.

REVUE PARLEMENTAIRE.

Parmi les questions traitées dans l'enceinte législative, il en est de bien importantes. Nous donnons un résumé des débats de la semaine dernière, aussi long que nous le permet le cadre de notre journal.

Le Grand-Tronc est encore revenu à la charge: la compagnie demandant permission d'achever la ligne de Détroit à Port-Huron, et de compléter le pont Victoria, afin de toucher le revenu des sommes considérables déjà dépensées sur cette ligne. Le bill au sujet de la représentation, basée sur la population, a été rejeté à une majorité de 22 voix. L'amendement de l'Hon. Cauchon, pour que le bill soit renvoyé à six mois, ayant été gagné par 64 contre 42. Certains membres du Haut-Canada ont fait de rudes sorties en faveur de la mesure, mais la voilà encore consignée à un repos de plusieurs mois. Le Bas-Canada a marché en phalange serrée à cette occasion, ayant dans ses rangs plusieurs députés du Haut, parmi lesquels figurent MM. Scott, membre pour la cité d'Ottawa, et W. F. Powell, membre du comté de Carleton.

Les longs débats sur le tarif sont remarquables, principalement par l'imposition d'un droit sur le papier à imprimer. Cette mesure, suivant nous, est d'un mauvais esprit; car, quand on est réduit à traiter cette matière comme l'on fait du whiskey, gin, ale, etc., il nous semble que l'on s'écarte grandement, et que c'est un moyen de borner la diffusion de l'instruction que répandent les journaux plus facilement, quand leur publication peut se faire à meilleur marché. On a aussi essayé d'abolir la charge d'inspecteurs d'école dans le Bas-Canada. La motion qui proposait cette mesure a été perdue. Les inspecteurs d'école ne sont pas ce qu'il y aurait peut-être de mieux pour bien faire marcher les écoles qui fonctionneraient aussi bien sous un régime moins coûteux. Mais, en attendant une institution plus efficace, on peut les conserver encore quelque temps.

Le vote de non-confiance est enfin venu rassurer les esprits sur la force du gouvernement de jour. La chambre s'est divisée comme suit: Pour le gouvernement, 47. — Contre, 37.

La question du siège du gouvernement est encore venue sur le tapis. C'est la fameuse motion de M. Dorion qui l'a amenée. Ottawa est encore sortie victorieuse et triomphante de cette épreuve qui, nous l'espérons, sera la dernière. Le ministère a encore, dans cette occasion, déployé sa force. Les Hons. Cartier, Sicotte et Loranger se sont montrés nos amis et la Chambre a rejeté l'amendement de M. Dorion, par 63 voix contre 45. Tout cela, malgré le "long et habile discours de M. Mc Gee contre le choix d'Ottawa qu'il désapprouve entièrement" (style du Pays). Le fameux orateur hibernien n'aime pas Ottawa: "parce que," dit-il, "cette ville est mal située, bâtie sur un terrain calcaire, impropre à fournir les moyens de subsister à une grande population industrielle." Si l'éloquent Mc Gee n'avait pas encore gagné sa réputation d'orateur, voilà un

coup qui l'immortaliserait assurément. "Une grande population industrielle ne peut pas vivre de pierre calcaire," c'est vrai; c'est une diète trop dure! La remarque est si plate que nous ne la relèverons pas d'avantage. Maintenant, il nous reste à prier nos lecteurs de se rappeler que dans toutes les occasions, quand il s'est agi de soutenir, de respecter la décision de Sa Majesté en faveur d'Ottawa, les ministres de gouvernement actuel se sont montrés à la hauteur de leur dignité, ils ont fait preuve de constance, que l'opposition ne veut jamais leur accorder, mais que le pays saura apprécier à sa juste valeur.

LA PATRIE.

Le journalisme, en ce pays, vient de perdre un de ses valeureux champions. La Patrie de Montréal a annoncé à ses abonnés qu'à dater du 17 courant elle cesse de paraître. Cet organe du parti libéral-conservateur, fut fondé en 1854; après avoir pris part à toutes les luttes politiques, après avoir soutenu des polémiques acharnées, après avoir subi plusieurs crises, ce journal, malgré le soutien, la source presque ininterrompue où il puisait, malgré de grands sacrifices de la part de ses fondateurs tombe, et pourquoi? Parce qu'il est "trop difficile de trouver un administrateur capable, dont la responsabilité ne se serait trouvée engagée sous aucun rapport," raison qui "force seule les propriétaires de ce journal à en suspendre la publication." L'explication est un peu étrange; mais, comme il ne nous est pas permis d'entrer, sans connaissance de cause, sur un terrain étranger, nous nous bornerons à dire que nous ne comprenons point le vague de cette raison. La Patrie était un journal bien rédigé, bien soigné et qui faisait, sous ce rapport, honneur à la langue française. Parfois, il y avait beaucoup plus d'indépendance dans ses colonnes que ne l'aurait porté à croire le dévouement aveugle de la même feuille au parti qu'elle soutenait. La Patrie faisait du bien, surtout dans la cause catholique qu'elle défendait avec talent. Ceci nous donne occasion de répudier une assertion déplacée du Pays. En divaguant au sujet de la chute de la Patrie, le journal de l'opposition se prend à dire que "c'est une preuve que les idées professées par la presse politico-religieuse ne sont pas bonne fortune en Bas-Canada, et que les doctrines qu'il professe, "lui," ont soulevés de la vitalité et un avenir solide." Il n'est pas prétentieux ce Pays, de se croire ainsi affublée des deux avantages qu'il s'arroge, tout à lui seul! Nous voulons bien croire que le Pays a une assez bonne liste d'abonnés, mais qu'on se rappelle qu'il n'y a là rien d'étonnant, car, aujourd'hui il est à peu près le seul organe d'un parti, le parti de l'opposition, tandis que le parti conservateur est représenté dans la presse par plusieurs journaux qui ont de la vitalité, une base et un avenir solides. De plus, nous serions assez surpris si l'on nous disait tout haut que le Pays n'a jamais puisé à quelque grande source pour se soutenir depuis qu'il est établi. L'administration de cette feuille a dû avoir recours à plusieurs fortes saignées au gousset de ses suppôts, pour faire face aux grandes dépenses que nécessite inévitablement la publication d'un grand journal, dans ce pays. Nous n'avons point ceci, mais nous le pensons fortement. Après tout, nous regrettons la chute de la Patrie, et quelquefois été ses principes, c'est toujours une perte qui sera vivement sentie dans le Bas-Canada. Notre langue, notre religion, notre nationalité ne peuvent avoir trop d'avocats et de défenseurs, et la suspension d'un bon journal canadien-français est une perte nationale.

L'Institut Canadien de Montréal.

Nous voyons, dans quelques-uns de nos échanges, une lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Montréal, "sur l'Institut Canadien et contre les mauvais livres." Comme tout ce qui émane de l'autorité religieuse, cette pastorale est dictée par le plus pur dévouement et le zèle le plus ardent pour le bien-être spirituel des ouailles de sa Grandeur Mgr Bourget. Nous aimerions à la reproduire, car elle contient de salutaires avis et des assertions profondes à l'appui de la thèse qu'elle traite. Cependant, malgré l'a-propos de la lettre de Mgr de Montréal, nous regrettons profondément les raisons qui en sont la cause. L'Institut Canadien de Montréal a coûté beaucoup de travail, de persévérance et de peine pour le tenir à la hauteur du but que s'étaient proposé ses fondateurs. Cette institution Canadienne est devenue, en quelques années, forte en nombre et en

moyens de propager l'amour de la science et de l'instruction; plusieurs de nos hommes instruits et influents du jour ont débuté devant l'Institut, et un grand nombre y a puisé des connaissances qui ont dû être utiles à la société; nous sommes sincère en déplorant, avec beaucoup d'autres, les fâcheux contre-temps qui sont la cause que cette institution rencontre aujourd'hui tant d'ennemis. Est-ce qu'un peu plus de tolérance d'un côté et moins d'orgueil de l'autre ne pourraient remettre les choses sur un meilleur pied?

Nos remerciements à M. Scott, représentant de la cité d'Ottawa, pour documents et pour l'intérêt qu'il manifeste à l'égard du Progrès.

LA POSTE.

Il nous est parvenu, ces jours derniers, plusieurs plaintes sur l'irrégularité avec laquelle notre journal est reçu. Les maîtres de poste des campagnes, d'où nous viennent ces plaintes, ne sont pourtant point surchargés de besogne, et si le moindre sentiment de justice les animait, ils ne s'exposeraient point à faire crier la presse contre eux dans l'exécution de leur devoir public. Le paquet de Plantagenet nous est revenu sans avoir été même ouvert, et nos abonnés de la Rivière-Désert quelquefois ne reçoivent le journal que trois semaines après sa publication. Si les choses continuent telles, nous savons où adresser nos plaintes: à M. Freer, et nous sommes certain que cet officier, si exact et si honnête, nous donnera justice.

CONCERT SABATIER.

L'éminent artiste qui prolonge son séjour au milieu de nous a donné, à la sollicitation d'un grand nombre de citoyens les plus influents de la ville, un troisième concert, mardi dernier. La salle se remplit de "bonne heure" d'un grand nombre de dames et de messieurs amateurs de l'art divin de la musique. Des applaudissements prolongés saluèrent Sabatier au moment où il parut à son instrument. Le choix des morceaux qu'il exécuta ne contribua pas peu à causer l'empressement qu'on mit à venir l'entendre; aussi, fut-ce avec regret que la foule se dispersa après avoir été tenue en ravissement pendant près de deux heures au bout des doigts de Sabatier. Sa Prière des Anges et la Prière du Marin, aussi de sa propre composition, surtout, émeurent l'âme et le cœur, et l'écouta presque sans s'apercevoir que nous étions dans une salle. Car, comment ne pas se sentir élevé, transporté loin de ce qui nous entoure quand l'âme semble, pour ainsi dire, se débarrasser de ses liens grossiers, pour n'exister que dans son principe spirituel, dans son essence divine. Nous ne pouvons en dire d'avantage, les paroles nous manquent; nous avons goûté; nous avons admiré; nous avons éprouvé de délicieux transports qui ne peuvent se dire, se raconter; cela suffit.

Mme Busch-Sabatier, qu'une grave indisposition tenait à sa chambre depuis plusieurs jours put cependant, à force de courage, se rendre à la salle du concert, et elle exécuta le fameux Home Sweet Home, de Thalberg. Mme Sabatier est encore une grande illustration dans le monde artistique. Son exécution est brillante et son génie perce bien vivement.

Enfin, ces deux grands artistes ne partiront point d'Ottawa sans laisser des regrets et sans emporter avec eux le souvenir d'amis et des gracieusetés dont ils ont été l'objet.

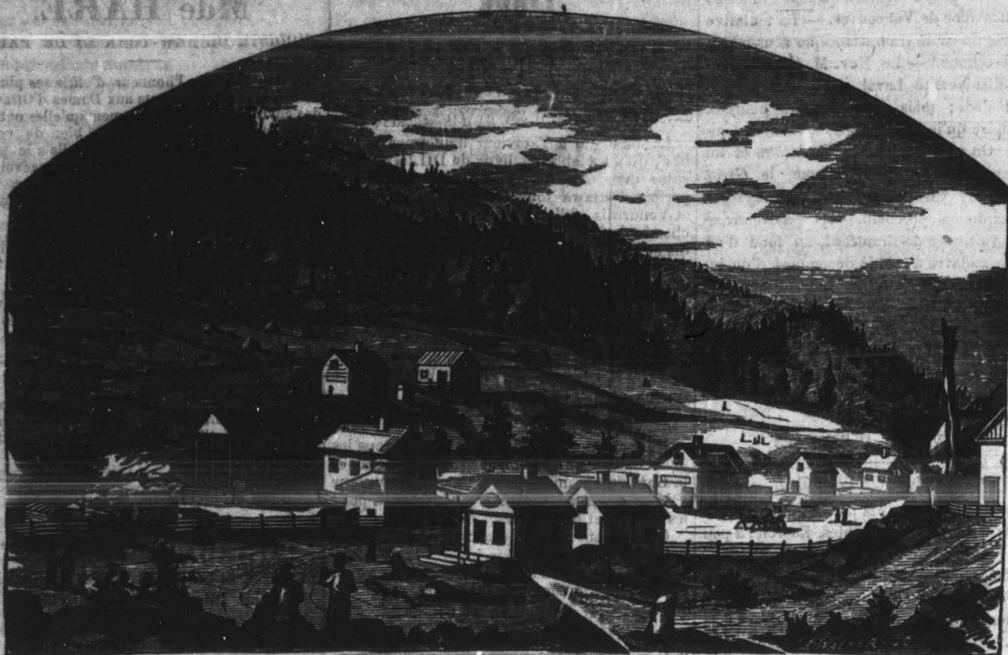
M. le Maire d'Ottawa a, principalement, montré un bien vif intérêt à notre ami Sabatier et un grand nombre de messieurs Anglais et Canadiens ont aussi travaillé à son avantage de toutes leurs forces.

Mentionnons ici que Sabatier laisse deux magnifiques souvenirs de sa visite à Ottawa: ce sont deux morceaux de musique, l'un un Tantum Ergo dédié à Sa Grandeur Mgr Guigues, et l'autre un Grand Asserps dédié aux Sœurs Grises de Bytown. A son départ, il emportera, pour sa dame et lui-même, nos souhaits les plus ardents, et nos vœux les plus sincères pour sa prospérité future.

Nouvelles Locales.

Presque miraculeux. — Lundi dernier, pendant que le nommé Little, peintre, était occupé à préparer un échafaudage à la bâtisse neuve, voisine de M. Riel, rue Sussex, quelque pièce ayant manqué, il fut précipité d'un quatrième étage et tomba sur un monceau de pierres. On le transporta immédiatement chez lui, et les docteurs St Jean et Riel, ayant été appelés pour constater la gravité des blessures qu'il

LE PROGRES.



PROPRIETE DE GRANDE VALEUR

Appartenant à J. D. Robillard, Ecr.

A VENDRE OU A LOUER.

- | | | |
|----------------------|------------------------------|-------------------------------|
| 1 Ecurie. | 5 Moulin à Farine. | 9 Magasin. |
| 2 Moulin à Scier. | 6 Chaufferie à l'avoine. | 10 Hangard. |
| 3 Maison de l'agent. | 7 Maison de la Municipalité. | 11 Potasserie. |
| 4 Etables. | 8 Maison du Meunier. | 12 Grange de 40 pieds sur 50. |

CETTE magnifique propriété est située sur la Rivière Pêche, Township Masham, Comté d'Ottawa, Bas-Canada, à environ huit lieues de la Cité d'Ottawa. Le sol fertile, les avantages pour l'eau et l'excellence du bois qui recommandent cette propriété à l'intérêt des acheteurs sont encore relevés par le pittoresque et la beauté de son site. La Paroisse de Ste. Cécile où se trouvent les terrains de M. Robillard est toute peuplée de Canadiens-Français qui, déjà possèdent de bons et solides établissements. Il se fait beaucoup de bois tout le long de la Rivière Pêche, et les scier

ries déjà établies et que la nature des lieux permet d'y ériger devront être une source de grands revenus pour les exploitateurs de l'industrie.

La gravure ci-haut peut donner une juste idée de l'établissement qui consiste en DEUX CENTIS ARPENTS de la meilleure terre, dont environ CINQUANTE sont en état de culture. DEUX magnifiques MOULINS sont bâtis sur la Rivière : un à Farine ayant trois moulages, une pour l'avoine et deux pour le blé ; deux bluteaux de la meilleure toile ; l'autre à Scie.

Il y a à part de ces Moulins, une chaufferie à l'avoine, un Magasin (le seul qui soit établi au centre de trois Townships) ; une superbe Potasserie ; une Maison pour le Conseil et la Cour de Justice ; et plusieurs autres édifices qui, bientôt vont se trouver au centre d'un joli village. On est sur le point d'établir un Bureau de Poste.

Le tout sera disposé à des conditions, des plus raisonnables. Pour plus amples détails et informations s'adresser au propriétaire Soussigné.

J. D. ROBILLARD.
Ottawa, 20 Mai, 1858.

Isidore Traversy
NOUVEAU
MAGASIN
CANADIEN-FRANCAIS.
RUE SUSSEX,
En face de la rue York.
A BON MARCHÉ

Pour Argent comptant seulement.
L. TRAVERSY a l'honneur d'informer ses compatriotes Canadiens-Français de la ville et des environs, qu'il a ouvert un nouveau Magasin à l'endroit désigné ci-dessus, où il aura le plaisir de recevoir ses anciennes pratiques et ses nombreux amis.

Son assortiment est général, consistant en Marchandises sèches de goût et d'étape : Epicerie choisie, Liqueurs, Vins, Faïence, Chaussures, ferronneries, hardes faites en immense quantité ; Livres français de prières et d'école, Papeterie, etc., etc.

On vendra le tout au plus bas prix pour argent comptant. On portera toutes les attentions et égards possibles aux personnes qui voudront bien encourager ce nouvel établissement Canadien.

Ottawa, 10 juillet 1858.

Rail Road House.

Le soussigné, reconnaissant de l'encouragement libéral que le public lui a accordé pendant qu'il tenait hôtel dans la rue Sussex, a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'ouvrir UN NOUVEL HOTEL, rue de l'Eglise, à quelques pas de la Cathédrale. Sa maison peut contenir 60 pensionnaires, et il y a ajouté un superbe jeu de quilles.

Des omnibus conduiront les passagers des chars à son hôtel gratuitement.

Il invite ses anciennes pratiques et tous ceux qu'il a eu l'honneur de recevoir chez lui autrefois.

CHARLES LAPORTE.
Ottawa, 10 Juin, 1858.

HOTEL DE BYTOWN,

J. T. Leveque,

Rue Saint Patrice,

Ottawa, 10 Juin, 1858.

QUEBEC HOUSE.

J. GODIN.

RUE MURRAY.

Ottawa, 20 Mai, 1858.

GEORGE WALLINGFORD, BOUCHER.

Etal, Rue St. Patrice.

Ottawa, 20 Mai, 1858.

Pierre Lariviere, Forgeron,

Boutique, Rue Murray.

Ottawa, 20 Mai, 1858.

L. DUHAMEL,

Carrossier, Volturier, Etc.

RUE MURRAY.

Ottawa, 20 Mai, 1858.

Vital Patenaude,

SELLIER,

Rue Sussex.

Ottawa, 10 Juin, 1858.



BUREAU DES TERRES

De la Couronne.

Toronto, 23 juin 1858.

AVIS est par le présent donné qu'il a plu à son Excellence le Gouverneur-Général nommer George M. Judson, Ecuyer, de Clarendon, Agent pour la vente des Terres publiques dans les Townships d'Aldfield, Bristol, Clarendon, Carwood, Clapham, Huddersfield, Leslie, Mansfield, Pontefract, Stanhope & Thorne, Comté de Pontiac, E.-C.

BERNARD LARIVIERE.

HOTEL.

Coin des Rues Sussex et St. Patrice, Basse-Ville.

Ottawa, 20 Mai, 1858.

MONTREAL HOUSE,

RUE DE L'EGLISE.

J. B. PARANT.

Ottawa, 20 Mai, 1858.

HOTEL DU CASTOR.

ISIDORE CHAMPAGNE.

Rue de l'Eglise.

Ottawa, 20 Mai, 1858.

EUSTACHE SIMON.

REPOS DU VOYAGEUR.

RUE MURRAY.

Ottawa, 20 mai, 1858.

Dissolution

DE

SOCIETE.

Le Soussigné, successeur de la ci-devant Société Robillard et Traversy, offre ses plus sincères remerciements pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis qu'il continue seul dans le commerce, et en même temps il informe respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il tient toujours son Magasin à l'ancienne place occupée par Robillard et Traversy. Vouant faire place à l'assortiment nouveau qui lui arrive tous les jours et qu'il veut compléter au plus tôt, il a réduit, au prix coûtant, tout son fonds de Magasin. M. Robillard fait un nouvel appel à ses compatriotes ; ils auront toujours raison de se féliciter de l'encouragement et aucune peine ni attention ne seront mises de côté afin de leur donner la plus entière satisfaction.

J. D. ROBILLARD.

Ottawa, 20 Mai, 1858.

Adresses d'Affaires.

TOUTE Annonce professionnelle ou autre, de TROIS LIGNES seulement, paraîtra dans chaque Numéro pour \$3 par année.

Dr St. Jean.

Rue St. Patrice.

VIS-A-VIS L'EVECHE.

Ottawa, 17 Juillet 1858.

Docteur Gartian,

Elève du Trinity College, Dublin, Chirurgien de l'Hôpital de St. Vincent, New-York. Résidence et Bureau, Rue York, à quelques pas du Marché.

Consultations en Français.

Dr. C. de BEAUBIEN.

Médecin, Chirurgien et Accoucheur.

RUE YORK.

Ottawa, 20 Mai, 1858.

E. R. E. RIEL, M. D.

Chirurgien et Accoucheur.

RUE SUSSEX.

Ottawa, 20 Mai, 1858.

J. B. C. MARSAN.

AVOCAT.

Bureau, au-dessus du Magasin de J. Aumont.

RUE RIDEAU, OTTAWA.

Ottawa, 20 Mai, 1858.

Francis Letord.

BARBIER ET PERRUQUIER.

Salon, Rue Sussex, Basse ville.

Ottawa, 27 Mai, 1858.

JOACHIM VALIQUETTE.

Boulangier.

RUE ST. PATRICE.

FRANCOIS DUHAMEL, FILS.

GRAINS, GROCERIES, LIQUEURS, ETC.,

RUE ST. PATRICE.

FRANCOIS DUHAMEL,

BOUCHER.

Tient constamment Jambons, Lard frais et Salé, Saucisse, Lard fumé, Viandes fraîches etc.

RUE ST. PATRICE.

CONDITIONS du Progres.

Le Progres, journal dévoué aux intérêts Canadiens et spécialement des populations Franco-Canadiennes établies sur l'Ottawa, est imprimé et publié à Ottawa, Rue Sussex, (Basse-Ville) et paraît le SAMEDI de chaque semaine.

L'abonnement est de \$3 par année, payable par six mois et d'avance.

Ceux qui voudront discontinuer devront en donner avis un Mois avant l'expiration du semestre d'abonnement.

Tarif des Annonces.

Six lignes ou moins, 1ère insertion, 50 cents.

Pour chaque insertion subséquente 15 do.

Dix lignes ou moins, 1ère insertion, 75 do.

Pour chaque insertion subséquente 20 do.

Annonces au-dessus de 10 lignes, pour la première insertion 5 cents par ligne et 2 cts. par ligne, pour chaque insertion subséquente.

Il sera fait une déduction libérale pour les annonces de longue durée.

Les annonces de Naissances, Mariages et Décès seront insérées au prix uniforme de 25 cents payables d'avance, et les avis qui seront envoyés à ce Bureau devront être accompagnés de l'argent, si-non ils ne seront pas publiés.

Les lettres d'affaires ou autres, correspondances etc., devront être adressées à "l'Editeur du Progres."

Les lettres non-payées ne seront pas retirées de la poste.

BUREAU, Rue Sussex, Basse-Ville,

Ottawa, H.-C.

Imprimerie

DU

"PROGRES" UNION OFFICE.

Rue Sussex, Basse-Ville.

PAUL DUMAS, Typographe.